

POISSY

BEAUREGARD

Projet de renouvellement
urbain du quartier
de Beauregard
de la Ville de Poissy

BILAN DE CONCERTATION

Concertation réglementaire
du 21 septembre au 21 octobre 2023

Exposition et registres de contributions au Centre Malraux et à la Mairie

Adresse du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-quartier-beauregard-poissy>
Adresse numérique de dépôt des contributions : concertation-quartier-beauregard-poissy@mail.registre-numerique.fr

Plus d'infos sur
www.ville-poissy.fr
www.gpseo.fr



1	INTRODUCTION	3
2	LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION	4
2.1	Le cadre réglementaire de la concertation	4
2.2	Les éléments contextuels	10
2.3	Le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard	10
3	LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION	13
3.1	Les grands axes d'information et de concertation	13
3.1.1	Les objectifs d'information	13
3.1.2	Les objectifs de la concertation	13
3.2	Le dispositif de communication	13
3.2.1	Le cadre graphique	13
3.2.2	Le dispositif d'information	14
3.2.3	La plaquette pédagogique accompagnée de 3 fiches thématiques	16
3.2.4	La bannière web	19
3.2.5	Les affiches	19
3.2.6	Le dispositif web	20
3.2.7	Un article externe à la CU GPS&O et à la Ville de Poissy	21
3.3	Le dispositif de concertation	22
3.3.1	La réunion publique	22
3.3.2	Le dossier de concertation	23
3.3.3	Les registres de contribution papier	23
3.3.4	Les registre et mail de contribution numérique	24
4	LA REUNION PUBLIQUE	31
4.1	Le descriptif de la réunion publique	31
4.2	Le déroulé de la réunion publique	32
4.3	Les objectifs de la réunion publique	32
4.4	Les enseignements de la réunion publique	32
5	CONCLUSION	33

1 INTRODUCTION

Le présent document établit le bilan de la concertation publique règlementaire, menée du 21 septembre au 21 octobre 2023 sur le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy (78), en application des articles L. 103-2 et suivants du code de l'urbanisme. Cette concertation a permis d'informer et de recueillir la parole des habitants sur le sur le projet.

Le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard est piloté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Il va permettre de réinscrire le quartier Beauregard dans un processus d'amélioration du cadre de vie en y associant les habitants et usagers.

La concertation règlementaire a été menée par Grand Paris Seine et Oise en lien avec le département des Yvelines, la Ville de Poissy et les bailleurs sociaux Domnis, Les Résidences Yvelines Essonne, Toit et Joie et Vilogia.

La concertation s'est appuyée sur :

- Une réunion publique,
- Une expositions de 6 panneaux installée à la Mairie de Poissy et au Centre social André Malraux ,
- Une plaquette pédagogique avec 3 fiches thématiques,
- Un registre de concertation papier à la Mairie de Poissy et au Centre social André Malraux,
- Un registre de concertation numérique et via une adresse électronique.
- Un dossier de concertation adossé aux registres de concertation papier et numérique.

L'information sur la tenue et les modalités de la concertation s'est appuyée quant à elle sur les sites internet de la Ville de Poissy et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, les réseaux sociaux de la Ville, sans oublier les bailleurs sociaux qui ont affiché les informations concernant la réunion publique dans les espaces communs de leur patrimoine.

L'agence de concertation État d'Esprit Stratis a été mandatée, en tant qu'assistant à maître d'ouvrage pour l'organisation, l'information, l'animation et la restitution et de la démarche de concertation règlementaire.

2 LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION

Cette partie présente le cadre réglementaire de la concertation et les éléments en lien avec le projet.

2.1 Le cadre réglementaire de la concertation

Le projet de renouvellement urbain du Quartier Beauregard a fait l'objet d'une concertation préalable obligatoire prévue à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, qui précise :

- **Article L103-2 du Code de l'urbanisme** : « Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées : (...) 4° Les projets de renouvellement urbain. »

Les objectifs de cette phase de concertation réglementaire sont de :

- Présenter aux habitants, aux associations locales et à toute personne concernée par ce projet, les enjeux et les objectifs, les orientations d'aménagement, ainsi que le programme des opérations prévues sur le périmètre du projet ;
- Leur offrir la possibilité d'exprimer leurs attentes, leurs remarques et leurs idées ;
- Permettre l'échange de point de vue pour enrichir le projet au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Par délibération du 17/03/2022 le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise a fixé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation, pour permettre à chaque participant de s'informer, de s'exprimer et d'enrichir le projet en formulant des observations et des propositions.

Les modalités de la concertation prévues devaient consister en :

- **La création d'un dossier de concertation** comprenant la délibération en question, un plan de situation, le périmètre de la concertation, une notice explicative des objectifs et enjeux du projet,
- **La mise à disposition d'une présentation du projet et d'un registre numérique** sur le site internet de la Communauté urbaine,
- **La mise à disposition d'un registre papier côté et signé** à la mairie de Poissy et au centre social André Malraux situé au sein du quartier Beauregard,
- **La mise en place d'une exposition reprenant les grandes lignes du projet urbain** au centre social André Malraux situé au sein du quartier Beauregard,
- **L'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques.**

Ci-après, la délibération du Conseil communautaire du 17 mars 2022 (5 pages) :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE 17 MARS 2022**

Le Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 11 mars 2022, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Gargenville, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

**OBJET DE LA DELIBERATION
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE BEAUREGARD A
POISSY : APPROBATION DES MODALITES DE CONCERTATION PUBLIQUE
PREALABLE**

<u>Date d'affichage de la convocation</u>	<u>Date d'affichage de la délibération</u>	<u>Secrétaire de séance</u>
11/03/2022	24/03/2022	AUFRECHTER Fabien

Etaient présents : 106

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BEDIER Pierre, BEGUIN Gérard, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DE-PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBOIS Christel, DUMOULIN Pierre-Yves, FONTAINE Franck, GARAY François, GASSAMA Aliou, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GRIS Jean-Luc, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVIGOGNE JACKY, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE-GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTIN Nathalie, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyllaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MORILLON Atika, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelynne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SALTAN AYDAGUL, SANTINI Jean-Luc, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TSHIMANGA Véronique, TURPIN Dominique, VIALAY BENJAMIN, WASTL Lionel, WOTIN MAEL, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 27

ANCELOT Serge a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
 AOUN Cédric a donné pouvoir à LECOILE Gilles
 BERTRAND Alain a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
 BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
 BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à HAMARD Patricia
 BOURE Denis a donné pouvoir à DANFAKHA Papa-Waly
 DAFF Amadou a donné pouvoir à MORILLON Atika
 DAZELLE François a donné pouvoir à HONORE Marc
 DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
 DE LAURENS Benoît a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
 DELRIEU Christophe a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphane
 DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine
 DUMOULIN Cécile a donné pouvoir à JEANNE Stéphane
 EL HAIMER Sidi a donné pouvoir à VIALAY BENJAMIN
 FAVROU Paulette a donné pouvoir à GRIS Jean-Luc
 FORAY-JEAMMOT Albane a donné pouvoir à DUBOIS Christel
 JOREL Thierry a donné pouvoir à QUIGNARD Martine
 LAVANCIER Sébastien a donné pouvoir à PERRON Yann

CC_2022-03-17_11

LONGEAULT François a donné pouvoir à ARENOU Catherine
MARTINEZ Paul a donné pouvoir à MAUREY Daniel
MULLER Guy a donné pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile
OLIVE Karl a donné pouvoir à JAUNET Suzanne
PELATAN GAELLE a donné pouvoir à FONTAINE Franck
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à GODARD Carole
VOILLOT BERENGERE a donné pouvoir à LAVIGOGNE JACKY
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric

Absent(s) non représenté(s) : 4

BRUSSEAUX Pascal, JAMMET Marc, KHARJA Latifa, VIREY Louis-Armand

Absent(s) non excusé(s) : 4

DAUGE Patrick, EL ASRI Sabah, OURS-PRISBIL Gérard, SAINZ Luis

126 POUR :

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ANCELOT Serge, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BEDIER Pierre, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOÛTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, DAFF Amadou, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBOIS Christel, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL-HAIMER Sidi, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, FORAY-JEAMMOT Albane, GARAY François, GASSAMA Aliou, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GRIS Jean-Luc, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE JACKY, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTIN Nathalie, MARTINEZ Didier, MARTINEZ Paul, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MORILLON Atika, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVE Karl, OLIVIER Sabine, PELATAN GAELLE, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SALTAN AYDAGUL, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TSHIMANGA Véronique, TURPIN Dominique, VIALAY BENJAMIN, VOILLOT BERENGERE, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN MAEL, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

2 ABSTENTION :

LE-GOFF Séverine, NAUTH Cyril

5 NE PREND PAS PART :

BISCHEROUR Albert, DIOP Dieynaba, HAMARD Patricia, JUMEAU COURT Philippe, KOENIG-FILISIKA Honorine

CC_2022-03-17_11

EXPOSÉ

Le quartier de Beauregard à Poissy bénéficie d'un projet de renouvellement urbain dont les objectifs sont définis dans la convention PRIOR YVELINES approuvé par délibération du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2021.

En application du dernier alinéa de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, les opérations de renouvellement urbain doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec les habitants pendant toute la durée d'élaboration du projet.

Les objectifs de la concertation sont de :

- présenter aux habitants, aux associations locales et à toute personne concernée par ce projet, les enjeux et les objectifs, les orientations d'aménagement, ainsi que le programme des opérations prévus sur le périmètre du projet ;
- leur offrir la possibilité d'exprimer leurs attentes, leurs remarques et leurs idées ;
- permettre l'échange des points de vue pour enrichir le projet au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Le secteur soumis à concertation concerne le projet de renouvellement urbain du quartier de Beauregard à Poissy.

La démarche de concertation sera pilotée par la Communauté urbaine, en coordination avec la Ville de Poissy.

Conformément à l'article L. 103-3 du code de l'urbanisme, les objectifs de l'opération programmée et les modalités de la concertation sont définies par l'organe délibérant.

Les objectifs de l'opération programmée sont de :

- permettre une ouverture du quartier ;
- favoriser une interconnexion avec le territoire communal ;
- promouvoir les transports doux dans un cadre paysager revalorisé ;
- renforcer les polarités existantes avec la restructuration des places et squares et la modernisation de l'offre en service public ;
- améliorer l'attractivité du quartier en s'appuyant sur un renouveau de l'image résidentielle.

La concertation s'organisera selon les modalités suivantes :

- la création d'un dossier de concertation comprenant la présente délibération, un plan de situation, le périmètre de concertation, une notice explicative des objectifs et enjeux du projet ;
- la mise à disposition d'une présentation du projet et d'un registre numérique sur le site internet de la Communauté urbaine ;
- la mise à disposition d'un registre papier coté et signé à la mairie de Poissy et au centre social André Malraux situé au sein du quartier Beauregard ;
- la mise en place d'une exposition au centre social André Malraux reprenant les grandes lignes du projet urbain ;
- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques.

La mise à disposition du dossier de concertation, ainsi que les dates de l'exposition et des réunions publiques, seront annoncées sur le site internet de la Communauté urbaine et de la Ville de Poissy.

Il est envisagé, à ce stade, que le bilan de la concertation, permettant de lancer le projet de renouvellement urbain conformément aux dispositions de l'article L. 103-6 du code de l'urbanisme, soit approuvé par délibération avant la fin de l'année 2022.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver les objectifs de l'opération tels que définis ci-dessus,
- d'engager la procédure de concertation préalable relative au projet de renouvellement urbain de Poissy sur le périmètre du quartier de Beauregard à Poissy,
- d'approuver les modalités de concertation publique,
- d'ajouter que les crédits seront imputés au budget principal 2022 pour un montant de 30 000 € au chapitre 20, nature 2031, opération n° 0102050060, relevant de l'autorisation de programme du renouvellement urbain,

CC_2022-03-17_11

- d'autoriser le Président à conduire la procédure de concertation pour le projet de renouvellement urbain du quartier de Beauregard à Poissy, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

CC_2022-03-17_11

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 24/03/2022

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 25/03/2022

Exécutoire le 25/03/2022

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 24 FEV. 2022

Le Président


Cécile ZAMMIT-POPESCU

CC_2022-03-17_11

2.2 Les éléments contextuels

Commune industrielle des Yvelines, la ville de Poissy se situe en entrée de territoire de la Communauté urbaine (CU) Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). La commune située en bord de Seine, compte 39 731 habitants (INSEE, 2020).

L'histoire du quartier de Beaugard est directement liée à l'implantation de l'industrie automobile dans la Vallée de la Seine.

En 1955, lors du rachat de Ford par Simca et de l'agrandissement des usines automobiles, tout le terrain situé au lieu-dit des Grands Champs est aménagé pour une trentaine d'immeubles pouvant contenir 2000 logements, habitables à partir de 1957. Commanditée par la Société centrale immobilière de la caisse des dépôts (SCIC), l'ambition est alors de créer un ensemble de logements fonctionnels pour les ouvriers des usines automobiles et leurs familles. Conçu par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf, élève des Beaux-Arts et lauréat d'un Grand Prix de Rome en 1933, le quartier est appelé « Simca Ville ».

Aujourd'hui le quartier de Beaugard compte 5 700 habitants (environ 15% population de Poissy), avec 336 logements en copropriétés et 1724 logements sociaux qui sont gérés par 5 bailleurs sociaux qui ont acquis ce patrimoine en 2010 auprès d'Icade.

2.3 Le projet de renouvellement urbain du quartier Beaugard

Depuis 2021, l'ambition du projet de renouvellement urbain du quartier Beaugard est d'améliorer et de simplifier le quotidien des habitants.



Carte issue du plan guide pour le renouvellement urbain du quartier Beaugard - Atelier Grether, Phytolab, Ville ouverte, IGREC

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle. PRIOR Yvelines est une politique d'appui du Département des Yvelines aux collectivités visant à soutenir la production de logements, encourager la diversification de l'offre résidentielle et sa qualité, concourir au rééquilibrage territorial et à la transformation des quartiers prioritaires.

La convention PRIOR relative au quartier Beauregard regroupe un ensemble d'acteurs :

- **La Ville de Poissy,**
- **Quatre des cinq bailleurs du quartier :** Domnis, Les Résidences Yvelines Essonne, Toit et Joie, Vilogia,
- **Le Conseil départemental des Yvelines,**
- **La Communauté urbaine GPS&O,**

Les principaux objectifs à l'échelle du projet urbain consistent à :

- **Promouvoir Beauregard comme lieu de centralité urbaine** du plateau de Poissy ;
- **Développer une offre immobilière diversifiée et attractive** conjuguant réhabilitations et constructions neuves ;
- **Valoriser les qualités paysagères du site** à l'échelle d'une grande trame verte entre vallée de la Seine et la forêt Saint-Germain ;
- **Favoriser les modes doux**, amplifier et sécuriser les circulations piétonnes et organiser le stationnement ;
- **Viser une grande qualité de vie collective**, une identité singulière et attractive dans une forme de sobriété économique.

Les quatre grands axes identifiés pour permettre le renouveau du quartier prioritaire Beauregard sont :

- **Accessibilité et mobilité :**
 - Permettre une ouverture du quartier,
 - Favoriser une interconnexion avec le territoire communal,
 - Promouvoir les transports doux dans un cadre paysager revalorisé.
- **Polarité et rayonnement du quartier :**
 - Renforcer les polarités existantes avec la restructuration des places et squares et la modernisation de l'offre en service public.
- **Identité et attractivité résidentielles :**
 - Améliorer l'attractivité du quartier en s'appuyant sur un renouveau de l'image résidentielle,
 - Organiser le stationnement.
- **Viser une grande qualité de vie collective :**
 - Générer une identité collective avec une identité singulière et attractive dans une forme de sobriété économique.

Le projet, dans son ensemble, comprend une quarantaine d'opérations toutes maîtrises d'ouvrage confondues :

Opérations portées par les bailleurs sociaux

- **Réhabilitation de 719 logements sociaux**, avec notamment l'amélioration de la performance thermique, la rénovation des façades et des rénovations intérieures,
- **Résidentialisation et aménagements des espaces extérieurs** dont les bailleurs sont propriétaires, avec notamment un objectif de clarification des domanialités public/ privés,
- **Démolition de 60 logements sociaux** pour ouvrir le quartier et permettre la création de nouvelles voies de désenclavement.

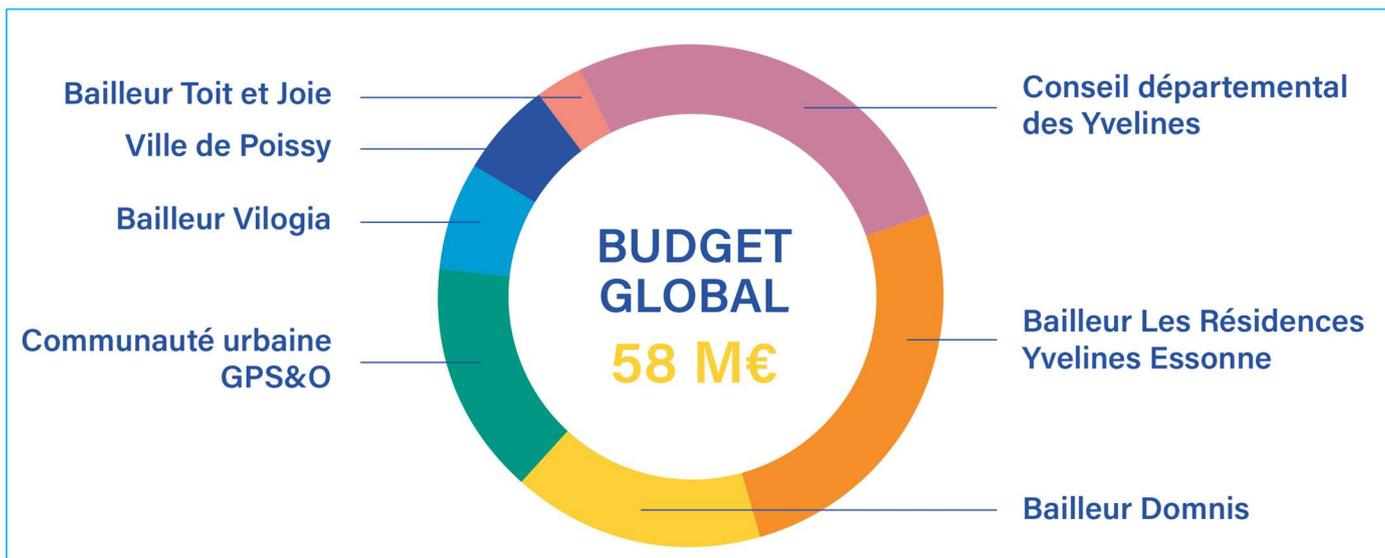
Opérations portées par la Ville de Poissy

- **Réhabilitation du centre social André Malraux,**
- **Réhabilitation du local associatif place Corneille,**
- **Aménagement des squares et places (valorisation des espaces verts, de jeux, etc.).**

Opération portées par la CU GPS&O

- Création de nouvelles voies de désenclavement et réaménagement des espaces publics structurants du quartier (secteurs Racine et Corneille, rue de Villiers, avenue du maréchal Lyautey).

L'ensemble du projet représente un budget global de 58 millions d'euros partagé entre l'ensemble des partenaires.



L'ensemble des opérations s'étend sur 9 années, jusqu'en 2030.



3 LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION

Cette partie présente le dispositif d'information et de concertation mis en œuvre pendant la durée de la concertation réglementaire, du 21 septembre au 21 octobre 2023.

3.1 Les grands axes d'information et de concertation

3.1.1 Les objectifs d'information

La Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) et la Ville de Poissy, avec l'appui des bailleurs partenaires et de l'agence État d'Esprit Stratis, ont mis en place différents supports de communication (exposition, plaquette pédagogique, dossier de concertation, affiches, pages web dédiées au projet). Ces supports étaient disponibles lors de la réunion publique à l'espace sportif Marcel Cerdan le 21 septembre 2023.

L'objectif était de diffuser une information accessible et disponible à l'ensemble des résidents du quartier Beauregard. Les publics cibles étaient les résidents et les acteurs sociaux-économiques de ces quartiers.

3.1.2 Les objectifs de la concertation

Conformément au dernier alinéa de **l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme**, les opérations de renouvellement urbain doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec les habitants pendant toute la durée du projet.

La procédure de concertation a donné la possibilité aux habitants, aux associations locales et à toutes personnes concernées par le projet de :

- **Présenter à l'ensemble des parties prenantes le projet** : ses enjeux et objectifs, ses orientations d'aménagement et le programme des opérations prévues sur le périmètre du projet,
- **Permettre aux parties prenantes d'exprimer** leurs attentes, remarques et idées,
- **Organiser l'échange des points de vue** pour enrichir le projet.

3.2 Le dispositif de communication

3.2.1 Le cadre graphique

L'identité graphique s'est appuyée sur le nom de projet : Poissy Beauregard.

Le cadre graphique a été défini spécialement pour le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy. En effet, en raison de la pluralité des acteurs engagés dans ce projet (et en particulier les quatre bailleurs), il était important de proposer un cadre graphique unifié dans le but de créer un *continuum* et une cohérence aux yeux des habitants. Ainsi chaque support de concertation et de communication possédait les mêmes couleurs, corps de police, etc.

Plus d'infos sur
www.ville-poissy.fr
www.gpseo.fr

CONCERTATION RÈGLEMENTAIRE
DU 21 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE 2023

DOMNIS TOIT ET JOIE POSTE HABITAT LES RESIDENCES vilogia Yvelines Le Département SEINE & OISE POISSY

Slide d'ouverture du Powerpoint créé pour la réunion publique, le 21 septembre 2023.

3.2.2 Le dispositif d'information

L'exposition a constitué la pierre angulaire du dispositif d'information du public. Elle a été installée à l'hôtel de ville de Poissy et au centre social André Malraux au sein du quartier Beauregard pendant toute la durée de la concertation préalable. Elle comprenait 6 kakémonos roll-up, dans un ordre spécifique, de 2 mètres de haut et de 80 centimètres de large.



Premier kakémono sur 6, disposé à l'entrée en bas des escaliers, pour diriger les participants vers la réunion publique.



L'exposition avec les 5 kakémonos sur 6, disposés dans la salle de la réunion publique.

Ces panneaux se voulaient synthétiques et pédagogiques, tant dans leur rédaction que dans l'iconographie. Leur objectif était de présenter les tenants et les aboutissants du projet d'aménagement, avec une approche globale sur les trois premiers panneaux, et un focus sur les logements, les espaces et équipements extérieurs, la voirie (Panneaux 4 à 6). Chaque kakémono comportait des problématiques et des enjeux spécifiques.

Le découpage était le suivant :

Panneau #1 : Une nouvelle vision pour votre quartier

- Ce panneau présentait le contexte et les 4 axes structurants du projet de rénovation urbaine. Un mot de la Maire de Poissy, Sandrine Berno Dos Santos permettait de refléter l'ambition politique du projet.

Panneau #2 : Les éléments clés de la rénovation urbaine du quartier Beauregard

- Ce panneau développait les axes d'action du projet sur le cadre de vie, l'habitat, les espaces et équipements publics et la mobilité piétonne.

Panneau #3 : Développement du projet de rénovation urbaine

- Ce panneau indiquait de façon chiffrée le nombre de logements qui seront rénovés, construits et démolis. Il indiquait également les places, squares et espaces verts des bailleurs sociaux qui seront réaménagés. Le panneau précisait de façon graphique le budget global et les partenaires financiers engagés dans le projet avec un camembert, ainsi que le rétroplanning sur 10 ans des principales étapes du projet.

Panneau #4 : Des logements et des espaces rénovés

- Ce panneau indiquait les actions principales des 4 bailleurs engagés dans le projet sur leur patrimoine social (rénovation, aménagement, construction et destruction). Une carte du quartier pédagogique permettait de visualiser le patrimoine social des bailleurs concernés par le projet.

Panneau #5 : Des espaces extérieurs et des équipements adaptés et confortables

- Ce panneau indiquait les principaux aménagements qui auront lieu sur les places Savorgnan et Corneille et sur les squares Ronsard, Gutenberg et Labbé. Une carte du quartier pédagogique permettait de visualiser les places et squares en question. Sur cette carte un focus était réalisé sur la future Maison de santé et sur la rénovation du centre social André Malraux.

Panneau #6 : Des espaces extérieurs sécurisés et adaptés

- Ce panneau indiquait les principaux aménagements qui auront lieu dans le quartier, pour les mobilités douces et motorisées, et en particulier rue de Villiers et avenue du Maréchal Lyautey. Une carte du quartier pédagogique permettait de visualiser les nouvelles voies qui seront créées dans le quartier.

L'ensemble des kakémonos invitaient les parties prenantes à se diriger vers le site internet de la ville et de la communauté urbaine pour obtenir davantage d'information. Les logos des partenaires publics et privés projet étaient également indiqués.

Aspect quantitatif :

> **Nombre d'exemplaires fabriqués** : 2 expositions de 6 kakémonos

> **Lieux de mise à disposition** : Espace sportif Marcel Cerdan (lors de la réunion publique), Mairie de Poissy et Central social André Malraux (pendant toute la durée de la concertation).

3.2.3 La plaquette pédagogique accompagnée de 3 fiches thématiques

La plaquette pédagogique a constitué le second outil phare du dispositif de communication. Composée d'une pochette décrivant le projet général au format A3 ouvert et A4 fermé et de 3 fiches thématiques recto au format A4, son objectif était de présenter le projet de renouvellement urbain global et les interventions sur les logements, les espaces et équipements extérieurs, la voirie de manière synthétique et pédagogique.

La plaquette regroupait notamment les éléments suivants :

- Les **chiffres clés** du projet,
- Un **rappel des principaux objectifs**, avec une vision à l'échelle municipale de la Maire de Poissy,
- Un **graphique représentant les principaux partenaires financiers** du projet,
- Les **étapes clés** du projet sous forme de timeline.

Cette plaquette pédagogique présentait, dans son contenu et son iconographie, les grandes lignes du projet afin de donner aux habitants une vision d'ensemble du renouvellement urbain dans l'espace public et au-sein du patrimoine social des bailleurs concernés. Cet outil avait ainsi vocation à être facilement compris et approprié par l'ensemble des publics cibles.

Des exemplaires de cette plaquette ont été disposés en libre-service lors de la réunion publique, à la mairie de Poissy et au centre social André Malraux.

BEAUREGARD

LES ACTEURS ENGAGÉS DANS LE PROJET

BUDGET GLOBAL 58 M€

Bailleur Toit et Joie
Ville de Poissy
Bailleur Vilogia
Communauté urbaine GPS&O

Conseil départemental des Yvelines
Bailleur Les Résidences Yvelines Essonne
Bailleur Domnis

2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
BAILLEUR LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE			Rénovation des logements sociaux					
VILLE DE POISSY			Aménagement des espaces publics					
VILLE DE POISSY			Aménagement des équipements publics					
BAILLEUR VILOGIA			Aménagement des espaces publics					
BAILLEUR TOIT ET JOIE			Rénovation des logements sociaux					
BAILLEUR DOMNIS			Démolition et rénovation des logements sociaux					
COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O			Aménagement des espaces publics					

POISSY

BEAUREGARD

HABITAT AMÉLIORÉ

CADRE DE VIE HARMONISÉ

MOBILITÉ PIÉTONS DÉVELOPPÉE

ESPACES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS ADAPTÉS

Plus d'infos sur
www.ville-poissy.fr
www.gpseo.fr

Une nouvelle vision pour votre quartier

DOMNIS TOIT ET JOIE POSTE HABITAT LES RÉSIDENCES vilogia Yvelines Le Département SEINE SAINE LOGE POISSY

BEAUREGARD
LA RÉNOVATION URBAINE, C'EST :

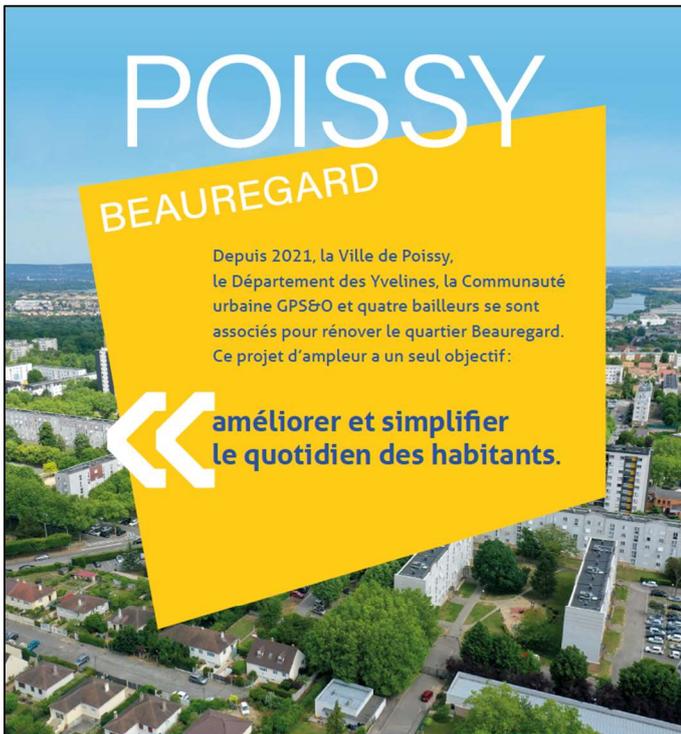
POUR LES LOGEMENTS

- Rénovation intérieure et/ou extérieure de 584 logements
- Construction de 330 logements privés
- Démolition de 60 logements

POUR LES ESPACES EXTÉRIEURS

- Réaménagement des places Savorgnan de Brazza
- squares Cutenberg, Ronard et Labbé
- espaces verts des bailleurs
- Les Résidences Yvelines Essonne et Vilogia

Pages extérieures de la plaquette pédagogique.



POISSY

BEAUREGARD

Depuis 2021, la Ville de Poissy, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine GPS&O et quatre bailleurs se sont associés pour rénover le quartier Beauregard. Ce projet d'ampleur a un seul objectif :

« améliorer et simplifier le quotidien des habitants. »



Voilà plusieurs décennies que le quartier de Beauregard attendait une réhabilitation urbaine d'ampleur. Logements, mobilités, aménagement des espaces publics, services : grâce à la mobilisation et à l'investissement financier des collectivités et des bailleurs, une rénovation exemplaire va être engagée pour et avec les habitants. Notre ambition commune est de créer un quartier dont les gens seront fiers, pleinement inscrit dans un Poissy moderne et ouvert sur l'avenir.

Sandrine Berno Dos Santos, Maire de Poissy, Vice-présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Conseillère régionale d'Île-de-France

CADRE DE VIE HARMONISÉ
Pour simplifier la vie quotidienne des habitants et améliorer l'image du quartier

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER BEAUREGARD

- HABITAT AMÉLIORÉ**
 - Meilleure isolation
 - Diversité des logements proposés
 - Espaces communs rénovés
 - Accès sécurisés
- ESPACE ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS ADAPTÉS**
 - Modernes et en lien avec de nouveaux usages
 - Ouverts sur l'environnement
 - Accessibles à l'ensemble des habitants
 - Favorables aux rencontres entre voisins
 - Réhabilitation du centre social
- MOBILITÉ PIÉTONS DÉVELOPPÉE**
 - Plus sécurisée
 - Plus apaisée
 - Plus pratique pour tous

Commerces
Centre social André Malraux
Future maison de santé

Pages intérieures de la plaquette pédagogique.

Les 3 fiches thématiques reprenaient les mêmes informations et la même structure que les kakémonos 4, 5 et 6.

Aspect quantitatif :

- > **Nombre d'exemplaires imprimés :** 500 exemplaires
- > **Lieux de mise à disposition :** Espace sportif Marcel Cerdan (lors de la réunion publique), Mairie de Poissy et Central social André Malraux (pendant toute la durée de la concertation).

3.2.4 La bannière web

La bannière a permis d'accompagner les post web de l'ensemble des partenaires sur le projet.



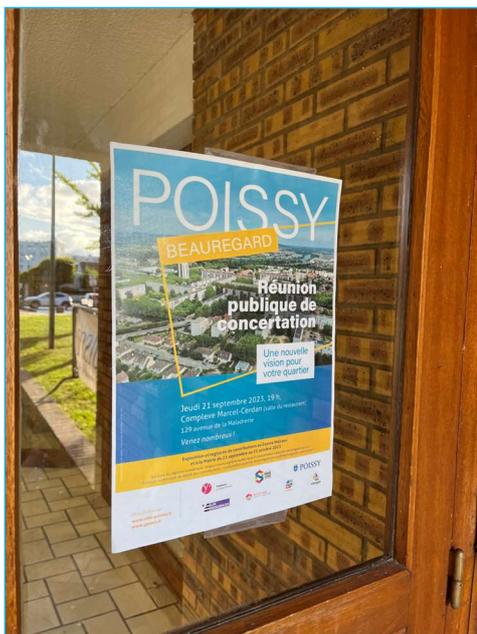
Bannière accompagnant les post web.

3.2.5 Les affiches

Les affiches, imprimées au format A3, étaient destinées à informer les habitants de la date et du lieu de la réunion publique et plus largement des modalités d'information et de concertation en lien avec le projet de rénovation urbaine.

Ces affiches étaient apposées :

- Dans les espaces communs des immeubles concernés par le projet,
- Dans certains espaces communs dans les immeubles situés à proximité du projet.



Affiche disposée en amont de la réunion publique, dans le complexe sportif Marcel-Cerdan.

3.2.6 Le dispositif web

Le dispositif web a permis d'informer sur le projet de renouvellement urbain et de concertation réglementaire, en annonçant les temps forts de cette dernière et en mettant à disposition les outils d'information en lien avec le projet.

Le dispositif web reposait sur deux canaux gérés par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et par la Ville de Poissy.

■ Le site internet de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise

Une page du site internet de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise était consacrée au projet de renouvellement urbain.

Sur cette page étaient rappelés les principaux objectifs et les chiffres clés du projet, les travaux en cours, le planning prévisionnel des travaux à venir (à partir de 2025) et l'ensemble des partenaires.

La page invite à étudier Le Portrait de quartier Beauregard et à laisser une contribution sur le registre dématérialisé.

Le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy

Depuis 2021, l'ambition du projet de rénovation de Beauregard est d'améliorer et de simplifier le quotidien des habitants. Situé au sud de la ville, le quartier bénéficie de la proximité avec les grands axes routiers, l'hôpital intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye et la Villa Savoye. Le projet s'intègre dans le cadre des projets d'aménagement en cours des Hauts de Poissy.



Lien vers le site internet :

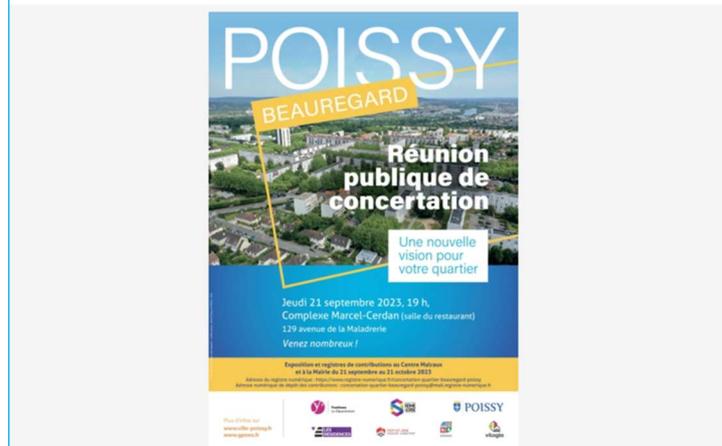
<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/construire-et-renover/les-projets-de-renouvellement-urbain/beauregard>

■ La ville de Poissy

Une page du site internet de la Ville de Poissy était consacrée à la réunion publique du 21 septembre 2023. La page indiquait le lieu, la date et l'objet de la réunion.

Sur cette page se trouvait l'affiche de la réunion publique, ainsi qu'une carte indiquant son lieu d'organisation.

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION - RÉNOVATION URBAINE BEAUREGARD



Lien vers le site internet :

<https://www.ville-poissy.fr/index.php/component/icagenda/1579-reunion-publique-de-concertation-renovation-urbaine-beauregard.html?Itemid=321>

3.2.7 Un article externe à la CU GPS&O et à la Ville de Poissy

Un article web de 78 Actu a été publié le 28 septembre 2023. Cet article exhaustif reprenait l'ensemble des éléments propres au projet : budget, nombre de logements et de personnes concernées, rétroplanning, actions des différents partenaires sur leurs espaces respectifs (logements et espaces verts), objectifs visés par ces derniers. L'article reprend à la fin les modalités et dates de la de concertation en vigueur avec les registres de contribution papier et en ligne.

Le contenu intégrait également des *verbatim* d'un représentant d'un élu à la ville de Poissy et d'un habitant concerné par le projet.

Poissy : 58 millions d'euros pour transformer le quartier Beauregard

Plus de 900 logements construits ou rénovés, 5 500 habitants concernés : le quartier Beauregard, à Poissy (Yvelines), va être transformé. Une concertation a été lancée.



La place Corneille et sa tour vont être concernées par ces travaux de rénovations du quartier Beauregard, à Poissy (Yvelines).
(©Florent Jacono)

Article de 78 Actu

Lien vers le site internet :

https://actu.fr/ile-de-france/poissy_78498/poissy-58-millions-d-euros-pour-transformer-le-quartier-beauregard_60134073.html

3.3 Le dispositif de concertation

3.3.1 La réunion publique

La réunion publique eu lieu le jeudi 21 septembre 2023 à 19h00, au complexe sportif Marcel Cerdan à Poissy.

La réunion publique de présentation et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy, poursuivait plusieurs objectifs :

- Présenter à l'aide de l'exposition des 6 kakémonos, de la plaquette pédagogique et du *Powerpoint* de présentation, le projet de renouvellement urbain,
- Échanger avec la ville, la communauté urbaine (CU) et les bailleurs sociaux,
- Porter à la disposition des participants le registre de contribution, associé au dossier de concertation.

Après une introduction par trois élus à la ville de Poissy, l'animateur a présenté les principaux axes du projet de façon synthétique et pédagogique, à l'aide d'une présentation *Powerpoint*. Cette première partie a été suivie par des échanges avec les participants, l'équipe projet et les bailleurs liés au projet.



Photo prise pendant la réunion publique.

3.3.2 Le dossier de concertation

Un dossier de concertation a été créé spécifiquement pour le projet. Ce dernier était en libre consultation et disposé à côté des registres de contributions papier, lors de la réunion publique au complexe sportif Marcel Cerdan, à la mairie de Poissy et au centre social André Malraux. Il était également disponible sur le lien du registre numérique.

Le dossier de 19 pages comprend :

- Une page de couverture, reprenant le cadre graphique du projet,
- Une description du projet de renouvellement urbain,
- Le périmètre de la concertation préalable,
- La délibération de la CU GPS&O,
- Les éléments de l'exposition des 6 kakémonos.



Première de couverture du dossier de concertation

3.3.3 Les registres de contribution papier

DISPOSITIF

Deux registres de contribution étaient disponibles à la Mairie de Poissy et au centre social André Malraux. Le registre était également disponible au complexe sportif Marcel Cerdan, pour la réunion publique.

La mise à disposition des registres de concertation a été annoncée sur l'ensemble des outils d'information liés au projet. Les habitants ont ainsi été invités, tout au long du dispositif d'information et de concertation, à enrichir le projet par leurs contributions.

STATISTIQUES

Aspect quantitatif :

> Aspects quantitatif :

1 contribution à la Mairie de Poissy

0 contribution au Centre social André Malraux

1 contribution a été écrite dans le registre papier apporté lors de la réunion publique, au complexe sportif Marcel Cerdan.

> Aspects qualitatifs :

Un participant est satisfait de la réunion publique organisée. Un autre participant se questionne sur le relogement.

CONTRIBUTIONS

Date et lieux de contribution	Contribution
<ul style="list-style-type: none"> 21/09/23 <p>Complexe sportif Marcel Cerdan</p>	<p>« Réunion d'information très constructive. Je reviendrais vers vous sur le site. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> 25/09/23 <p>Registre contribution mairie</p>	<p>« Pourquoi supprimer 60 logements sur tout le projet, vu qu'il en manque pour nous reloger. En cas de relogement, sera-t-il effectué dans un appartement propre et refait ou dans un appartement non refait ? »</p>

3.3.4 Les registre et mail de contribution numérique

DISPOSITIF

Deux registres numériques étaient disponibles, avec deux moyens différents :

- Une adresse électronique dédiée : concertation-quartier-beauregard-poissy@mail.registre-numérique.fr
- Un site dédié : www.registre-numerique.fr/concertation-quartier-beauregard-poissy

Le site dédié contenait une description synthétique du projet et un lien vers le dossier de concertation. L'existence de ces deux sites a été annoncée sur l'ensemble des outils d'information liés au projet. Les habitants ont été invités, tout au long du dispositif d'information et de concertation, à enrichir le projet par leurs contributions.

STATISTIQUES

> Aspects quantitatif :

313 visites, 268 visiteurs différents (*Un visiteur est un internaute et une visite est une page qu'il regarde. Un visiteur peut donc venir plusieurs fois sur le site du registre et regarder des pages différentes. Le nombre de visiteur n'augmentera pas mais le nombre de visite augmentera. Un visiteur génère donc plusieurs visites et non l'inverse.*)

130 téléchargement du dossier de concertation

81 visualisation en ligne du dossier de concertation

15 contributions déposées dont 10 « publiées » c'est-à-dire visible par le public (aucune par email)

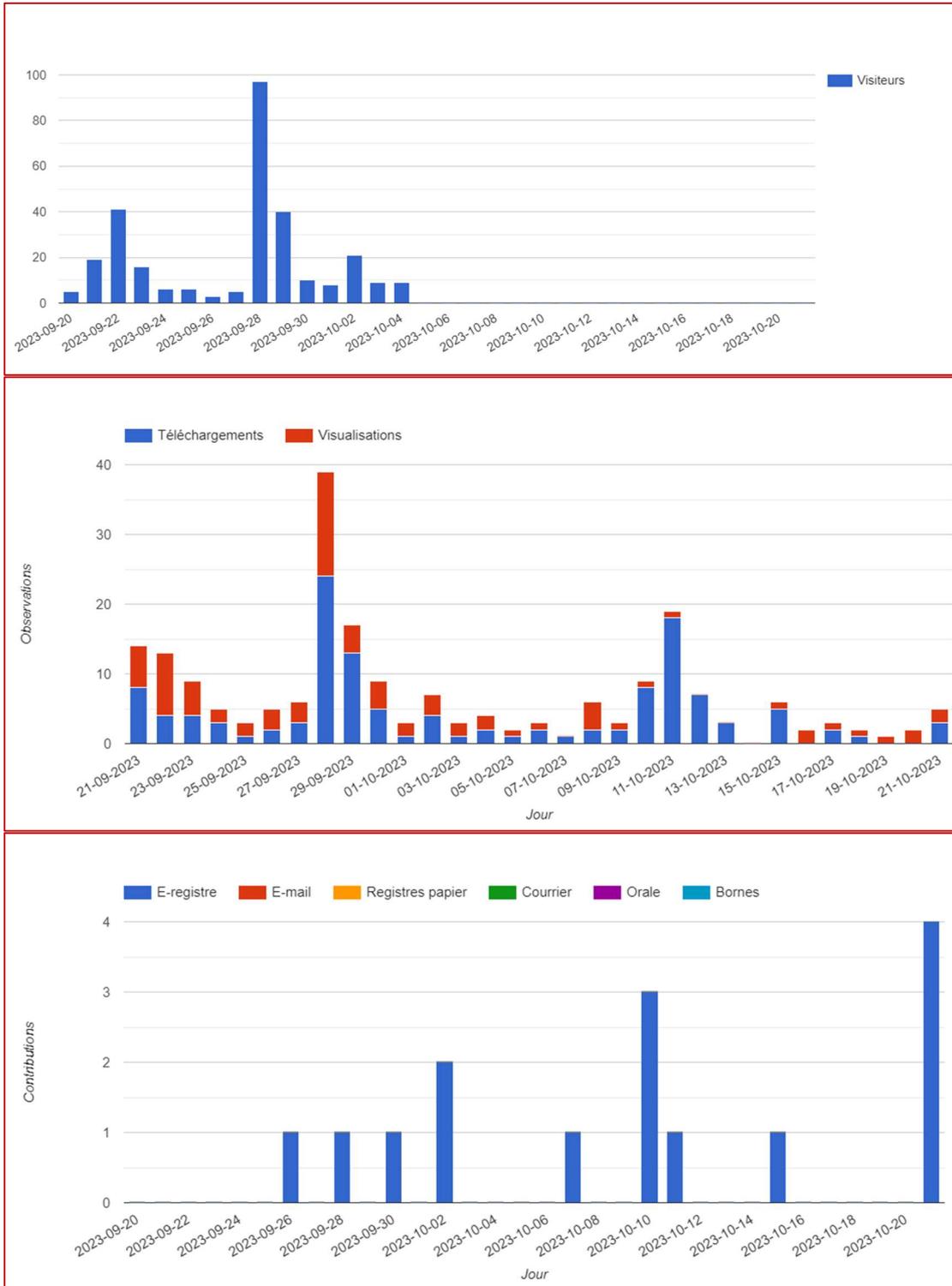
> Aspects qualitatifs :

Les contributions sont positives sur le principe d'une intervention urbaine sur le quartier et perçoivent le projet de renouvellement urbain de Beauregard comme une nécessité. Les sujets évoqués sont similaires à ceux de la réunion publique. En effet les participants s'interrogent sur : l'augmentation des logements sociaux (même si le projet n'en comprend pas, confusion avec les constructions neuves qui seront privées), la bétonisation, la végétalisation à accentuer, les stationnements, l'absence de réhabilitation du patrimoine du bailleur Batigère, les mobilités douces, les transports et la rénovation thermique.

Plusieurs participants s'opposent à la densification du quartier avec la création de nouveaux logements.

La question d'une consultation plus en amont des locataires a également été posée.

En résumé si le projet est approuvé et jugé nécessaire, une certaine crainte en termes de densification ressort des contributions, ainsi que le nombre de logements sociaux.



CONTRIBUTIONS

■ Contenu des contributions en ligne, sur le registre dématérialisé et la boîte mail

15 contributions ont été déposées sur le registre dématérialisé en ligne, entre le 26 septembre 2023 et le 21 octobre 2023.

Date de contribution	Contribution
■ 26/09/23	<p>RAPPORT Bonjour</p> <p>Je souhaite recevoir le rapport de la réunion du 21 septembre à Poissy</p> <p>Merci</p>
■ 29/09/23	<p>Je tiens tout particulièrement à ce que cette rénovation soit aussi l'occasion de réduire significativement les places de Parking. Car en raison du grand nombre de places, le quartier est devenu un dépotoir de véhicules hors service qui polluent la vue. Rendre certaines places de stationnement payantes serait une solution radicale.</p>
■ 30/09/23	<p>DES BÂTIMENTS EXCLUS À LA RÉNOVATION ?</p> <p>Pourquoi les bâtiments gérés par Bati gère sont-ils exclus de la rénovation ?</p>
■ 02/10/23	<p>MA CONTRIBUTION</p> <p>Comme de nombreux Pisciacais, nous sommes très contents et impatients que le projet de rénovation du quartier Beauregard se concrétise.</p> <p>Toutefois je vous faire part de ma désapprobation quant au projet de nouvelles résidences de 330 logements sociaux.</p> <p>Quelle est la motivation et justification d'un tel projet ? Il aurait été de bon goût et bien plus démocratique de le soumettre à minima au vote des Pisciacais car il ne relève en aucun cas du programme de l'équipe municipale pour lequel je voue une grande fidélité électorale depuis 2014. Il me semble que notre quartier n'a nul besoin d'alourdir encore son taux déjà largement majoritaire, de logements sociaux. Il faudrait privilégier la mixité sociale avec des logements à accession à la propriété ... ou tout simplement ne pas continuer à alourdir une « bétonisation » à outrance de toutes les parcelles disponibles. A ce titre Poissy est déjà bien au-delà des quotas de logements sociaux imposés par l'état. Il faudrait vivement ne pas « ghettoïser » encore plus certains quartiers et dégrader l'image de notre belle cité.</p> <p>Espérant que ma doléance soit prise en compte.</p> <p>Bien cordialement</p>

PROJET URBANISATION BEAUREGARD

■ 02/10/23

Pour la réhabilitation du quartier Beauregard mais non à la création de 300 logements sociaux et la bétonisation des espaces.

■ 07/10/23

MANQUE D'AMBITION

Contrairement au quartier rénové de la Coudraie, quand aura-t-on une vraie mixité sociale dans notre quartier ? L'objectif 50% logements sociaux et 50 % logements privés aurait été un minimum à atteindre pour une qualité de vie pour tous permettant une vraie installation de commerces et services et une qualité de vie malheureusement ce nouveau projet en sera loin malgré une légère amélioration quant à l'espace vert, cela reste très insuffisant, toujours trop de béton, trop de densification, toujours pas de square vers la rue de Villiers, ...

■ 10/10/23

Que Beauregard ait besoin d'une rénovation urbaine globale, je pense ne fait pas débat par contre la conditionner à la constitution de plus 300 logements qui vont être construits à proximité du lycée sur des parkings et espaces verts d'immeubles existants n'est pas une bonne idée.

Beauregard à la chance d'être un des quartiers les moins denses et disposant d'un grand nombre d'espaces verts, il faut absolument les préserver.

J'ajouterais qu'il faut que cette rénovation soit exemplaire en matière de rénovation énergétique, repense les mobilités avec l'accès à des stationnements de vélos sécurisés et bien évidemment les personnes à mobilité réduite.

■ 10/10/23

CONSTRUIRE PLUS DE 300 LOGEMENTS SUR UN PLATEAU DÉJÀ SURCHARGÉ ?

Tout à fait d'accord pour rénover le quartier dans sa globalité car le besoin s'en faisait ressentir.

Notamment pour les espaces verts, les squares pour enfants et même la création de nouvelles voies et le réagencement des parkings.

Mais rebâtir plus de 300 nouveaux logements alors que le quartier est déjà surchargé ? J'y suis totalement opposé, il y en a déjà bien assez avec les autres projets (dont celui de Rouget de l'Isle). Il faut au contraire laisser plus de place à la nature, aux espaces extérieurs ou aux bâtiments de service public. Un quartier déjà ultra dense qui va se densifier encore plus...

■ 10/10/23

Cette rénovation est nécessaire, mais la création de nouveaux logements sur des parkings et espaces verts n'est pas la bienvenue : oui à une rénovation, non à une bétonnisation. Préservons le peu d'espaces verts qu'il reste à Beauregard.

■ 11/10/23

UNE RENOVATION URBAINE AU SACRIFICE DES ESPACES VERTS

Cette réhabilitation est importante, mais elle ne peut se faire au sacrifice des espaces verts. Il est vrai que le quartier est un des moins dense de la ville, mais pourquoi vouloir a tous pris bétonner et bitumer ?

De plus il est fortement question de rénovation thermique, mais rien n'est chiffré. Il est également prévu la construction de nouvelles chaufferie, mais rien pour les énergies renouvelable (les toits peuvent facilement accueillir des panneaux solaire thermique).

Il est également question de faire la part belle aux mobilités actives (piétons et vélos) espérons que de nouveaux stationnements vélos sécurisés et accessibles seront proposés.

Il est vrai que toutes ces rénovation ont un coût, mais c'est maintenant qu'il faut agir pour préserver la nature en ville et rénover avec une ambition permettant de respecter l'Accord de Paris.

■ 15/10/23

DURABILITÉ ET DESSERTE

Cette rénovation est une excellente initiative. Il n'y a rien à dire sur les objectifs. Quelques remarques cependant. Il faut tout faire pour que les habitants s'approprient les projets ; cela passe sans doute par toute une série de moyens : réunions, informations, ateliers, événements, concertations diverses..... Ne pas oublier l'entretien qui résultera des nouveaux aménagements : d'où une recherche de simplicité, de fonctionnalité et de matériaux durables. Enfin, il me semble que la question de la desserte par les lignes de bus est passée sous silence. Il faut absolument améliorer les conditions de circulation des bus et faire en sorte que les arrêts soient valorisés dans l'aménagement urbain de même que leurs accès pour les piétons.

■ 21/10/23

La rénovation des bâtiments du quartier est nécessaire, pour des résidences mieux isolées et plus à même de subir les étés chauds qui s'annoncent.

De même les niveaux équipements ou leur rénovation est plus que bienvenue.

Mais tout cela ne peut se faire au détriment des espaces verts qui vont être sacrifiés pour la construction de 330 nouveaux logements.

Ceci ne fera qu'accentuer les phénomène d'îlot de chaleur, renforçant les épisodes caniculaires. Il est nécessaire de préserver les espaces verts, et plus particulièrement les arbres et en renforcer leur densité et diversité.

Par ailleurs, la construction de ces logements se fait aussi sur des espaces de stationnement. Cela sera donc plus compliqué pour les résidents, qui tourneront plus longtemps pour trouver une place.

Enfin, ces nouveaux logements par les bailleurs sociaux va augmenter le nombre de logements sociaux sur le quartier Beauregard, qui en est déjà bien pourvu par rapport à d'autres quartiers. Il aurait été préférable de privilégier la mixité sociale dans ceux-ci.

■ 21/10/23

Je souhaite attirer l'attention sur le parc locatif du bailleur Toit et joie. J'ai feuilleté les plans de rénovation du quartier de Beauregard, et je vois que les bailleurs ont fait d'énormes efforts tel Domnis, sauf le bailleur Toit et Joie qui s'est contenté de faire le minimum syndical. la question pertinente qui se pose, Pourquoi les autres bâtiments de ce bailleur, qui ont vraiment besoin de rénovation, sont exclus de ce programme de rénovation ? Seule la Tour de Corneille de 56 logements est concernée. Nous habitons un parc vieillissant des années 60, une passoire thermique. dans la démarche

écologique prôné par le gouvernement, et qui vient d'allouer une enveloppe budgétaire conséquente pour rénover ces quartiers réputés difficiles, Vu les coûts de l'énergie aujourd'hui, Toit et joie vient de nous augmenter les charges de 78 euros en septembre, ce qui est énorme, pour pouvoir faire face, sans parler des couts de chauffage collectif qui explosent, et l'électricité dont les prix sont hors de contrôle. Nous déplorons le manque d'implication de Toit et Joie qui devrait s'investir pour maintenir en état ses logements, qui ne sont plus aux normes. L'isolation thermique et le ravalement de façade à ma connaissance, n'ont jamais été fait depuis la construction des bâtiments dans les années 60. Je suis arrivé à Poissy en octobre 2000, et je remarque que les résidences Rue d'Aigremont dont les balcons sont fissurés risquent de se dégrader avec les intempéries et se détacher. Les logements ont besoin d'un entretien général, les fenêtres posées récemment sont de mauvaises qualité, à cause des nuits venteuses impossible de dormir, les fenêtres vibrent, nous craignons qu'elles se détachent, l'isolation pose un sérieux problème. Concernant les marques de moisissure, les assurances du bailleur et des particuliers se rejettent la responsabilité. Les volets roulants sont de moindre qualité, la plupart sont hors service, les lames se coincent et se cassent facilement, et c'est à nous de les prendre en charge. Le bailleur refuse de les réparer. Toit et Joie devrait s'impliquer un peu plus pour rénover son parc locatif. Les bâtiments nécessitent un travail de qualité sur l'isolation thermique et ont besoin d'agrandissement des logements exigus, un F4 fait 56 M2, alors qu'un F4 sur d'autres communes fait plus de 70 M2. Les parties communes sont à repenser en cas d'incendie, aucun échappatoire. Les caves, les parkings, les jardins annexes pour chaque Résidence sont à revoir et en même temps réfléchir à sécuriser ces collectifs.

■ **21/10/23**

330 logements supplémentaires viennent s'ajouter à la Villa Joséphine : 228 logements supplémentaires, l'immeuble Touflet : 88 logements supplémentaires. Total plateau de Beauregard : 646 logements supplémentaires. Sans compter la densification de La Coudraie et la bétonisation du quartier Maurice Clerc et les projets à Chambourcy... Si la réhabilitation est plus que bienvenue il faut réinterroger le niveau de densification de la commune avant que la ville de Poissy étouffe (ilot de chaleur). Une bonne partie des constructions neuves se feront :

* sur des zones de stationnement arborées le long de la rue de Villiers et rue de Ronsard,

* sur des espaces verts dont une aire de jeux entre certains immeubles,

* à la place des jardins partagés de Beauregard

* sur les places de stationnements arborés de la place Savorgnan de Brazza.

Où sont les créations d'espace vert? Où est le plan de mobilité active du quartier (piste cyclable, sas et parking vélo, M12)? Quel projet d'attractivité commerciale du quartier? Sous quel délai sera construite la maison de santé évoquée depuis tant d'années?

Encore beaucoup de questions qui laissent penser que la mairie n'a pas de réel projet pour Beauregard si ce n'est que de s'octroyer les bénéfices d'une rénovation menée par des bailleurs devenus promoteurs immobiliers.

Par ailleurs on parle de singularité et d'identité, Beauregard est l'un des quartiers le plus dépourvus d'œuvre publics (fresques, sculptures, bustes, monuments...), le Beau doit aussi appartenir aux quartiers dit populaires. En outre ce projet ne s'articule pas avec le projet du musée Le Corbusier, qui n'est même pas mentionné sur la plaquette (est-il seulement toujours d'actualité? Quid du CDA détruit?).

Sur les modalités de la concertation il faudrait informer et faire participer plus

activement les habitants, commerçants et associations du quartier (ateliers, marche exploratoire, maquette...) dans une logique plus horizontale. Juste une consultation numérique très invisible dans sa communication ne peut pas vous donner un blanc-seing.

■ **21/10/23**

Les bailleurs ont-ils consulté les habitants pour savoir si : OUI ou NON ils étaient d'accord pour le projet de réhabilitation ?

En revanche on n'a pas demandé aux habitants qu'est-ce qu'on pouvait envisager pour améliorer leur habitat et leur qualité de vie : par exemple, un ascenseur, des volets roulant à tous les étages ?

Rue Montaigne et avenue Maréchal Lyautey des surfaces ont été ajoutées : balcons et salons agrandis. Mais un ascenseur aurait été bien accueilli pour le confort de ces logements, comme ce qui a pu être fait ailleurs dans le quartier de Beauregard.

Pourquoi les habitants n'ont pas été consultés pour ça ?

4 LA REUNION PUBLIQUE

La réunion publique entre dans le cadre de la concertation règlementaire liée au code de l'urbanisme et propre au projet de renouvellement urbain.

4.1 Le descriptif de la réunion publique

La réunion publique s'est tenue le 21 septembre 2023 au complexe sportif Marcel Cerdan à Poissy, de 19h00 à 20h30.

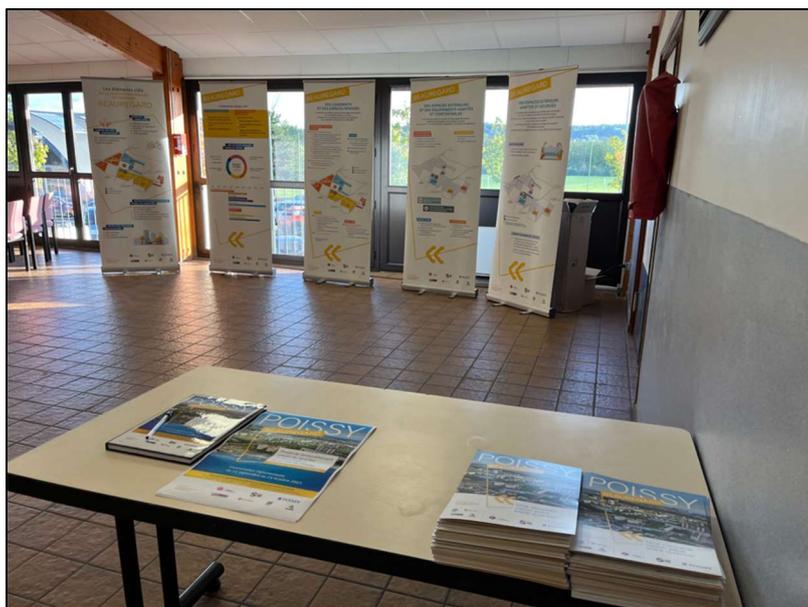
La ville de Poissy avait communiqué sur la tenue de la réunion publique dans le journal municipal, sur les panneaux numériques, les affichages, les panneaux information de la ville, au centre André Malraux, dans certains commerces, sur les réseaux sociaux et le site internet de la ville (agenda).

Les bailleurs sociaux avaient communiqué sur la tenue de la réunion publique avec une affiche placée dans les espaces communs des bâtiments propres à leur patrimoine.

Les riverains ont été accueillis à partir de 18h45 à la salle du restaurant du complexe sportif Marcel Cerdan. L'ensemble des intervenants et des bailleurs sociaux étaient arrivés en amont pour échanger et organiser leur prise de parole.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, plusieurs affiches et le premier kakémono étaient visibles afin de diriger les participants vers la salle. Ces derniers pouvaient alors récupérer la plaquette pédagogique du projet, contribuer au projet dans le registre prévu à cet effet et consulter les cinq autres kakémonsos de l'exposition.

Les intervenants étaient soit assis autour de « mange debout » en face des participants soit répartis dans la salle.



4.2 Le déroulé de la réunion publique

La réunion publique s'est déroulée dans l'ordre suivant :

1. Présentation des objectifs et du déroulé de la réunion publique (*env. 5 min*),
2. Introduction par les 3 adjoints au maire présentés plus haut (*env. 10 min*),
3. Présentation du projet sur la base d'un *Powerpoint* (*env. 20 min*),
4. Échanges avec les participants (*env. 40 min*),
5. Conclusion par 2 adjoints au maire présentés plus haut (*env. 5 min*).

À la fin de la réunion, plusieurs participants ont échangé avec l'équipe projet et un habitant du quartier Beauregard a écrit une contribution dans le registre prévu à cet effet.

4.3 Les objectifs de la réunion publique

La réunion publique de présentation et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy, poursuivait plusieurs objectifs :

- Présenter le projet à l'aide de l'exposition des 6 kakémonsos, de la plaquette pédagogique et du *Powerpoint*, le projet de renouvellement urbain,
- Échanger avec la ville, la communauté urbaine (CU) et les bailleurs sociaux,
- Mettre à la disposition des participants le registre de contributions associé au dossier de concertation.

4.4 Les enseignements de la réunion publique

L'ensemble de l'équipe projet et des bailleurs sociaux étaient présents et disponibles pendant la réunion publique. Les échanges se sont poursuivis après la réunion de façon plus individuelle.

La réunion publique était constructive entre les participants, les intervenants de la ville, la communauté urbaine et les bailleurs sociaux.

Nous retiendrons de la réunion publique :

- Des échanges constructifs avec les participants, les intervenants de la ville, de la Communauté urbaine et des bailleurs sociaux.
- Les habitants apprécient leur cadre de vie et indiquent que l'action de la ville en termes d'aménagements est positive.
- Les participants alertent l'équipe projet sur le stationnement complexe et parfois sauvage dans le quartier.
- Les participants incitent l'équipe projet à développer de l'activité commerciale et des aménagements disponibles pour les résidents en logement social et ceux en périphérie du quartier.

5 CONCLUSION

L'ensemble des outils papiers et web mis en place ont permis d'informer les habitants impactés par le projet, ainsi que l'ensemble des Pisciacais.

Ces outils pourront servir de base communicationnelle pendant toute la durée du projet, pour rappeler les objectifs et enjeux poursuivis.

La réunion publique a permis de créer l'échange entre les participants, l'équipe projet et l'ensemble des partenaires. Les registres papiers et dématérialisés ont permis à 17 habitants de contribuer au projet.

L'enjeu pour le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard de la ville de Poissy est de poursuivre la communication et la concertation à l'échelle de la ville et du patrimoine social des bailleurs. Cette continuité permettra de rassurer, d'informer et d'échanger avec les habitants sur le long terme et tout au long du projet.